Activité – Genre et identité de genre

Document 1 – Sexes et genres

Selon l'OMS, « le mot "**sexe**" se réfère davantage aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes. Le mot "**genre**" sert à évoquer les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes. En d'autres termes : "Les hommes" et les "femmes" sont deux catégories de sexes, tandis que des concepts "masculins" et "féminins" correspondent à des catégories de "genre". »

OMS (Organisation mondiale de la Santé), « Qu'entendons-nous par "sexe" et par "genre" ? »
http://www.who.int/gender/whatisgender/fr/

Document 2 – Observations de l'anthropologue M. Mead (1901-1978) chez trois ethnies de Nouvelle-Guinée

« Ni les Arapesh, ni les Mundugumor, n'ont éprouvé le besoin d'instituer une différence entre les sexes. L'idéal arapesh est celui d'un homme doux et sensible, marié à une femme également douce et sensible. Pour les Mundugumor, c'est celui d'un homme violent et agressif marié à une femme tout aussi violente et agressive. Les Chambuli, en revanche, nous ont donné une image renversée de ce qui se passe dans notre société. La femme y est le partenaire dominant. Elle a la tête froide, et c'est elle qui mène la barque ; l'homme est, des deux, le moins capable et le plus émotif.

D'une telle confrontation se dégagent des conclusions très précises. Si certaines attitudes que nous considérons comme traditionnellement associées au tempérament féminin (tels que la passivité, la sensibilité, l'amour des enfants) peuvent si aisément être typiques des hommes d'une tribu, et dans une autre, au contraire, être rejetées par la majorité des hommes comme des femmes, nous n'avons alors aucune raison de croire qu'elles soient irrévocablement déterminées par le sexe de l'individu.

Il nous est maintenant permis d'affirmer que les traits de caractère que nous qualifions de masculins et féminins sont pour le plus grand nombre d'entre eux, sinon en totalité, déterminés par le sexe d'une façon aussi superficielle que le sont les vêtements, les manières, ou la coiffure qu'une époque assigne à l'un ou l'autre sexe. Quand nous opposons le comportement typique de l'homme ou de la femme arapesh à celui, non moins typique, de l'homme ou de la femme mundugumor, l'un et l'autre apparaissent de toute évidence être le résultat d'un conditionnement social. »

Margaret Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie,* Paris : Plon, 1963

Document 3 – Bicatégorisation sexuelle et intersexuation

Dans nos sociétés on distingue 2 sexes : « homme » et « femme ». Cette catégorisation est généralement présentée comme « naturelle ». Pourtant, quel que soit le niveau biologique de la description, on ne peut établir deux catégories absolument distinctes.

On appelle « intersexuation » le fait de posséder des marqueurs de sexe (anatomiques, hormonaux, chromosomiques et génétiques) qui ne suivent pas les schémas normatifs. On peut considérer trois cas :

– soit un marqueur (ou plusieurs) est intermédiaire entre les formes féminine et masculine typiques (ex : organe génital érectile de forme intermédiaire entre un clitoris et un pénis) ;

– soit il correspond à un troisième type (ex : caryotype X0) ;

– soit ces marqueurs ne sont pas tous typiques du même sexe (ex : caryotype XY avec anatomie externe typiquement féminine, ou caryotype XX avec niveaux d'androgènes en circulation typiques du sexe masculin).

Dans certains cas, les individus naissent sans qu'il soit possible de leur assigner un sexe à la naissance.

Les nouveau-nés intersexes subissent la plupart du temps de lourds protocoles médicaux (opérations, traitements hormonaux) pour que leurs organes génitaux correspondent à l'idée que l'on se fait des sexes, et ce alors que cela ne répond à aucune nécessité médicale. De nombreuses organisations alertent sur le fait que ces protocoles médicaux, aux conséquences très lourdes, ne devraient pas se faire dans l'urgence et que cela ne fait que

répondre à une injonction de la société et au malaise des parents, non au bien-être de l'enfant qui ne peut y consentir étant donné son âge. Pour l'ONU et le Conseil de l'Europe, ces pratiques relèvent de la torture et de la mutilation génitale. « On veut juste qu'on laisse nos corps tranquilles : on ne touche à rien tant que la personne n'est pas en capacité de s'autodéterminer. Mais la plupart du temps, leur corps leur convient. L'intersexuation n'est ni une maladie, ni un handicap, c'est juste être différent », précise Vincent Guillot, militant intersexe et fondateur de l'OII (Organisation Internationale Intersexe).

Document 4 – L'identité de genre

« **L'identité de genre** » correspond au genre auquel une personne a le sentiment d'appartenir. Il s'agit d'une identité complexe et très personnelle. Il existe parfois un décalage, plus ou moins important, entre le genre assigné par les autres et celui que l'on se forge personnellement, de même qu'entre l'identité de genre et le sexe assigné à la naissance. On parle alors généralement de transidentité. Quand une personne s'identifie au genre que les autres lui assignent, on dit qu'il s'agit d'une personne cisgenre.

Illustration de Sophie Labelle, auteure de la BD en ligne *Assignée garçon* : http://assigneegarcon.tumblr.com mettant en scène Stephie, une jeune fille trans.

Questions

1/ D'après le document 1, expliquer la différence entre le sexe biologique d'une part et le genre d'autre part.

2/ D'après vos connaissances et vos propres observations, relever quelques stéréotypes de genre que l'on associe au masculin et au féminin dans notre société.

3/ « Le genre est construit par la société » : expliquer cette affirmation en argumentant à partir des observations réalisées par Margaret Mead et présentées dans le document 2.

4/ On distingue parfois, comme le fait l'OMS, le sexe – qui serait une lecture biologique des corps – du genre – qui relèverait du social. Expliquez, à partir du document 3, en quoi le sexe et son assignation à la naissance répondent également à des visions subjectives, des constructions sociales, et ainsi, pour paraphraser la philosophe états-unienne, que « le sexe, c'est déjà du genre ».

5/ Répondez à la même question à partir du document 4.